

Sécurité Incendie à la Maison



Vous passez plus de temps à la maison ? Nous savons que se sentir en sécurité et à l'aise dans son logement est un grand réconfort en cette période d'incertitude. CAPREIT aimerait que nos résidents prennent le temps de considérer la sécurité incendie à la maison et les risques qui peuvent compromettre votre bien-être et celui de vos proches.

Le saviez-vous? Le feu est l'une des causes les plus fréquentes de dommages et de pertes matérielles.

De nombreux risques d'incendie sont potentiellement présents dans votre domicile, que ce soit une bougie, un feu de cuisine ou un mégot de cigarette mal éteint. Ces événements sont dévastateurs... et évitables.



On ne peut pas toujours prévoir le moment où un événement regrettable surviendra.

Événement 1 :

En Ontario, un locataire de CAPREIT, pressé d'emmener les enfants à l'école, a accidentellement laissé la cuisinière allumée. Dans la précipitation, de la nourriture, laissée sur le feu de la cuisinière, a continué à chauffer jusqu'à ce que la cuisine prenne feu et que l'appartement se remplisse de fumée. Le partenaire et l'enfant du locataire se trouvaient encore dans leur chambre. Le système de détection de fumée a signalé l'intervention rapide des services d'incendie et a assuré la sécurité de tous les occupants de l'unité. Alors que tous les résidents étaient en sécurité, ils ont subi des dommages importants à leur propriété.



Le saviez-vous? Si vous causez un incendie ou tout autre type de perte, les dommages causés à vos propres biens et à votre appartement relèvent de votre responsabilité. Vous êtes aussi potentiellement responsable des autres dommages matériels et des blessures subies par d'autres personnes..



Considérez la valeur des choses que vous appréciez.

Chez CAPREIT, nous savons que la prévention est essentielle pour réduire les risques d'incendie dans votre maison. Être préparé est une bonne idée et cela inclut une protection pour vous et vos visiteurs en cas de sinistre ou un événement inattendu entraînant des dommages matériels ou des blessures.

En ayant une police d'assurance valide, vous aurez l'esprit tranquille en sachant que vous et vos biens êtes protégés contre les risques et contre toute responsabilité civile éventuelle. Les locataires de CAPREIT peuvent profiter de tarifs préférentiels de groupe offerts par l'intermédiaire de westlandexpress.ca, ou encore choisir un autre assureur.



Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas de contacter le Bureau Administratif



CAPREIT

Sécurité Incendie à la Maison



Vous trouverez ci-dessous des histoires malheureuses de pertes de biens à la suite d'un incendie

Événement 2 :

Mégot d'une cigarette allumée jetée d'un logement

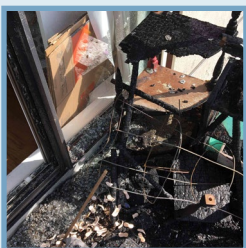
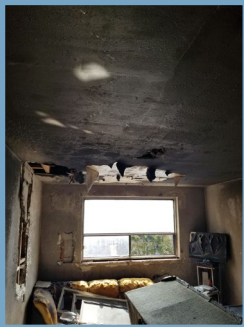
En Alberta, lors d'une soirée froide de décembre, les locataires ont été réveillés par la sonnerie de l'alarme incendie. À l'arrivée des pompiers, l'incendie s'est intensifié, causant des dégâts dévastateurs. Il a été déterminé plus tard que l'incendie avait été causé par une cigarette jetée d'un logement sur le balcon d'un étage inférieur. La cigarette a ensuite enflammé les meubles sur le balcon du logement touché. Par la suite, les locataires de 29 autres appartements ont également subi de graves dégâts d'eau. Cet incident a entraîné des dommages d'une valeur de 1,5 million de dollars..



Événement 3 :

Invité d'un locataire tente en vain d'éteindre un feu

En septembre 2020, alors que l'invité d'un locataire d'un immeuble en Ontario utilisait la cuisinière, une flamme s'est produite. L'invité a tenté en vain d'éteindre le feu, ce qui a provoqué sa propagation. L'ensemble de l'appartement a subi d'importants dégâts à cause de la fumée et a été jugé inhabitable. En conséquence, une rénovation complète de l'appartement a donc été nécessaire. Le locataire n'avait pas d'assurance locataire et a perdu une grande partie de ses biens. Cette perte a entraîné des dommages d'une valeur de 30 000 \$ à l'unité, au bâtiment et aux biens d'autres locataires, pour lesquels le locataire était responsable.



Événement 4 :

Mégot de cigarette laissé allumé et inaperçu.

Le système d'alarme incendie de l'une de nos propriétés en Colombie-Britannique a alerté les pompiers à propos d'un feu qui s'est déclenché dans un appartement. Il a ensuite été établi que la cause de l'incendie était un résident qui avait jeté un mégot de cigarette dans un pot de fleurs située sur son balcon. Le mégot de cigarette qui a été jeté de manière inappropriée, a lentement brûlé avant d'enflammer d'autres objets qui se trouvaient sur le balcon. L'intervention rapide des pompiers a permis d'éviter tout dommage à l'intérieur du bâtiment. Cependant, le résident a subi des dommages sur ses biens, en plus de \$49.000 de dommages à l'extérieur de la propriété – le tout étant la responsabilité du locataire de payer ce montant.

